

## Conseil de RPI

### Présents :

**Enseignants :** Noémie Yonnet ; Virginie Lemasson ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet ; Léchevin Séverine ; Helga Enselme, Patrice Roberdeau,

**Parents élus :** Mme Levazeux Aurélie, Mme Levazeux Corinne, Mme Arnault Adeline, Mme Roy Lydie, Mme Bertin Aurélie, Mme Chéron Sabrina  
M. Tessier Serge ; Mme Martin Constance, Mme Bellamy Lucile, Mme Hugon Kelly, Mme Fraigne Tatiana, Mme Kempa Perrine

**Représentants de la mairie :** Ansel Nathalie adjointe chargée des écoles des Nouillers, Mme Rumberger adjointe à la mairie d'Archingeay

**Périscolaire :** Hay Mathilde, responsable du Périscolaire sur le site Archingeay-Les Nouillers

**DDEN :** Mme Raynaud Jeannie

### Excusés :

**Inspection :** M. Junca (IEN)

**Enseignant :**

**Représentants de la mairie :** M. Ardoin Stéphane (mairie de Les Nouillers), M. Lamare Rémi (mairie d'Archingeay)

**Animateur périscolaire :**

**Parents élus :** Mme Pougard Sarah, Mme Guiho Sophie

Début de séance à 18h35

## **1 Présentation des membres du conseil de RPI.**

**Enseignants** PS/MS : Noémie Yonnet et Guillaume Bonnaud (le vendredi) avec Maryse Gourdin comme ATSEM.  
MS/GS : Virginie Lemasson avec Carole Pomaret comme ATSEM.  
GS/CP : Helga Enselme et Céline Poignet (en remplacement le jeudi et vendredi) avec Angélique St Léger comme ATSEM.  
CP/CE1 : Patrice Roberdeau  
Service civique : Mia Costa Silva.  
AESH : Emmanuelle Combet

CE2/CM1: Séverine Léchevin  
CE2/CM1 : Guillaume Yonnet  
CM2 : Christophe Desrentes  
AESH : Ludivine Dhordain et Agathe Armengaud-Rullaud accompagnent 3 enfants déclarés à la MDPH  
Service civique : Candice Mège.

**RASED :** Il y a 3 enseignants spécialisés :

Mme Guillemois (psychologue scolaire)  
Mme Pinto (aide à dominante relationnelle/rééducative)  
M. Depalles (aide à dominante pédagogique)

Au sujet du RASED, M. Yonnet rappelle que leur rôle est d'aider les équipes enseignantes lorsqu'ils rencontrent des difficultés avec des élèves que ce soit sur le plan pédagogique et/ou comportemental.

Les membres du RASED, peuvent intervenir de plusieurs manières :

- Venir observer l'enfant en classe.
- Intervenir auprès des enfants sous forme atelier disciplinaire (prise en charge pendant le temps de classe).
- Faire des bilans : ces bilans permettent d'aider à établir un diagnostic indispensable à la constitution d'un dossier MDPH ou d'une demande d'orientation tel l'EGPA, l'Ulis, etc..., et aussi permettent à l'enseignant d'adapter sa pédagogie en fonction des obstacles rencontrés par l'élève.
- Ils participent aux équipes éducatives et apportent leur expertise.



Hélas, depuis la rentrée, le RASED17 a entamé un mouvement de grève consistant à ne plus se déplacer. Cela s'explique car depuis de nombreuses années, leur enveloppe finançant les déplacements n'est pas assez fournie et chaque membre était amené à se déplacer en prenant dans ses propres deniers.

M. Yonnet explique que tous les enseignants soutiennent leur mouvement mais force est de constater que cela n'a pas l'air de faire beaucoup réagir.

Donc depuis septembre, les bilans doivent être faits à l'école de St Savinien, là où est rattaché le RASED, et donc les parents doivent trouver un moyen et du temps pour pouvoir y conduire leur enfant alors qu'en toute logique cela devrait être fait pendant les heures de classe.

Il n'y a plus d'observation en classe, les enseignants spécialisés ne prennent plus en charge des groupes d'élèves pour les aider à progresser et donc on perd en qualité d'accompagnement pour ces élèves déjà en difficultés.

Les équipes éducatives, se font toujours avec le RASED, mais en visio qui n'est pas la méthode la plus efficace quand il s'agit de construire du lien et mettre en confiance les parents d'élèves.

Mme Raynaud, la DDEN, n'avait pas connaissance de ce mouvement et se saisit du problème pour voir ce qu'il en ressort auprès des autres DDEN et essayer de permettre à la situation de se débloquer.



**Personnels communal intervenants sur la pause méridienne** : Mme Renou, Mme Mège, Mme Companion sur Archingeay et, Mme Gestraud, Mme Guillermo (actuellement en congé maternité remplacée par Mme Chéron), Mme Vatbled sur Les Nouillers

### **Des parents élus :**

48% de votant pour cette année sur Archingeay.

60 % de votant pour Les Nouillers.

<b>1er titulaire:</b> Mme Lucile Bellamy	<b>Suppléant:</b> Mme Martin Constance
<b>2ème titulaire :</b> M. Tessier Serge	<b>Suppléant:</b> Mme Hugon Kelly
<b>3ème titulaire:</b> Mme Fraigne Tatiana	<b>Suppléant:</b> Mme Kempa Perrine
<b>4ème titulaire:</b> Mme Pougard Sarah	<b>Suppléant :</b> Mme Guiho Sophie
<b>1er titulaire:</b> Mme Levazeux Aurélie	<b>Suppléant:</b> Mme Roy Lydie
<b>2ème titulaire:</b> Mme Levazeux Corinne	<b>Suppléant:</b> Mme Bertin Aurélie
<b>3ème titulaire:</b> Mme Arnould Adeline	<b>Suppléant:</b> Mme Chéron Sabrina

Cette année le vote avait lieu de manière traditionnelle c'est-à-dire en version papier. Cela n'est pas écoresponsable, car nombreux sont les documents devant être imprimés.

Depuis l'an dernier, le conseil d'école a le pouvoir de voter un vote numérique.

Quand le ministère de l'éducation nationale proposera une plateforme officielle respectant le RGPD, nous pourrions ainsi éviter ce gaspillage matériel (encre, enveloppe et papier).

Mme Yonnet propose donc au conseil de voter « Pour » ou « Contre » le passage au vote numérique (quand cela sera prêt d'un point de vue ministériel).

**Le passage au vote numérique est adopté à l'unanimité.**

### **Des maires et représentants de la mairie,**

Maire des Nouillers :Monsieur Ardoin

Adjoint au maire chargé des écoles :Madame Ansel

Maire d'Archingeay : Monsieur Lamare

Maire adjoint chargé des écoles : Madame Rumberger

**Des animateurs du périscolaire** : Mathilde Hay, Hélène Robin, Noémie Hazard, Jonathan, Anaïs Godard et Blandine Claire

Le midi, les animateurs divisent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

## 2- Élection du président du conseil pour l'année 2022-2023 :

M. Yonnet se présente pour être président du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2022-2023.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de M. Yonnet pour cette année scolaire.

## 3- Rôle du conseil d'école :

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.

En résumé, le conseil d'école

- Vote le règlement intérieur,
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Examine les conditions du dialogue avec les parents,
- Adopte le projet d'école,
- Donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,
- Vote pour l'organisation de l'élection des délégués de parents d'élèves.

Il est aussi informé sur :

- a) les principes des choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) l'organisation des APC.

## 4-Présentation du RPI (classe et effectif)

### Les Nouillers

<u>TPS/PS/MS:</u> 24 élèves : 3 TPS - 20PS - 1MS	>	TPS 3 PS: 20 élèves
<u>MS/GS:</u> 23élèves : 15MS – 8 GS		<u>MS:</u> 16 élèves
<u>GS/CP :</u> 24 élèves : 14 GS – 10 CP		<u>GS:</u> 22 élèves
<u>CP/CE1:</u> 25 élèves : 8 CP – 17 CE1		<u>CP :</u> 18 élèves
		<u>CE1 :</u> 17 élèves

**Total:** 93 élèves (sans TPS) (+3 par rapport à l'an dernier à la même époque)

### Archingeay

<u>CE2/CM1:</u> 18 élèves (7+11)	>	<u>CE2:</u> 15 élèves
<u>CE2/CM1:</u> 18 élèves (8+10)		<u>CM1:</u> 21 élèves
<u>CM2:</u> 22 élèves		<u>CM2:</u> 22 élèves

**Total:** 58 élèves (-11 par rapport à l'an dernier à la même époque)

## 5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de service, décloisonnement):

### Les Nouillers :

Il a fallu réadapter les horaires de la pause méridienne. Pour pouvoir faire manger tous les enfants dans des temps agréables (pour les enfants et pour les équipes de cantine), nous avons testé en ce début d'année deux services sur deux temps plus larges. Les deux classes les plus jeunes (TPS-PS-MS et MS-GS) terminent la classe 30 minutes plus tôt (11h45) et reprennent plus tôt (13h15) alors que les deux classes les plus âgées ne changent pas leur horaire.

Ce qui fait désormais que les deux classes de maternelle mangent de 11h45 à 12h30, et les deux classes d'élémentaire mangent de 12h30 à 13h15. Les équipes enseignantes et le personnel de cantine en sont très satisfaits. Nous soumettons au vote du conseil de RPI ces nouveaux horaires.

Les nouveaux horaires sont adoptés.

Un décloisonnement a été mis en place entre toutes les classes :

De 13h15 à 14h30, pendant la sieste des PS, Madame Yonnet prend en charge tous les MS, Mme Lemasson prend en charge tous les GS, Mme Enselme et Mme Pognet prennent en charge tous les CP et M. Roberdeau prend en charge tous les CE1. Ainsi chaque cohorte d'âge travaille ensemble, avec un effectif restreint sur des compétences spécifiques.

## **Archingeay,**

La crise sanitaire étant derrière nous, nous sommes revenus à 2 services de cantine

Les enseignants ont conservé un échange de service pour mettre à profit les compétences linguistiques de Mme Léchevin qui effectue donc une séance par semaine d'anglais dans chaque classe.

Pendant ce temps-là, M. Yonnet fait sciences aux CM1/CM2, et M. Desrentes fait géométrie/vocabulaire avec les CE2/CM1 de Mme Léchevin.

Ayant deux classes de CE2-CM1, il a été décidé de regrouper deux fois (1h) par semaine tous les CE2 dans la classe de Mme Léchevin pour y travailler les thèmes de l'ESPACE/TEMPS tandis que tous les CM1 avec M. Yonnet travailleront en histoire/géographie.

### **6- Les temps périscolaires :**

L'équipe périscolaire est quasiment identique à celle de l'année dernière, hormis les changements dus à des congés maternité.

Il y a désormais à l'école de Les Nouillers un animateur de la CDC payé par la mairie pour la surveillance de la pause méridienne en plus des animateurs qui s'occupent d'ateliers.

L'équipe a pu mettre au service de l'école son expertise pour une fluidification de la surveillance de la cour, des règles de vie.

L'an dernier, les deux mairies précisaient que cet aménagement, plébiscité par les enseignants et les parents, était nécessaire pour le bien-être des enfants. La pause méridienne se déroule ainsi avec un nombre d'encadrants importants : ce qui permet aux enfants d'être dans un climat plus serein car davantage d'ateliers sont proposés.

Cet aménagement a un coût significatif pour les communes mais cela renforce le climat paisible qui règne dans notre RPI.

L'ensemble du conseil d'école les en remercie.

Les types d'ateliers proposés par les animateurs sur le RPI :

- Ateliers sportifs.
- Ateliers créatifs.
- Ateliers de dessins.
- Ateliers musicaux.
- *Ateliers « Les amis de Zippy » : Les amis de Zippy est un programme novateur de promotion de la santé mentale en milieu scolaire qui vise à améliorer les habiletés sociales et d'adaptation des enfants. Les stratégies d'adaptation sont les façons dont les individus réagissent aux situations stressantes et problématiques au quotidien.*
- *Ateliers « Les amis de pomme » : C'est la suite des amis de Zippy, mais pour un niveau de classe plus grand, puisque cet atelier intervient sur des thèmes similaires mais de manière plus mature.*

### **7-Vote du règlement intérieur :**

Le nouveau règlement intérieur est proposé avec ce changement.

#### **Art 1 : Horaires d'entrées et de sorties :**

*Les Nouillers : L-M-J-V 8h45 - 11h45 / 13h15 – 16h15 (pour deux classes)*

*L-M-J-V 8h45 - 12h15 / 13h45 – 16h15 (pour deux classes)*

### **8- PPMS – Incendie :**

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement. Il en existe 2 : un « Risques majeurs » et un « attentat – Intrusion »

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

## **Archingeay,**

Le 9 novembre une alerte incendie sera faite à l'école d'Archingeay.

Nous effectuerons aussi d'ici les vacances de Noël un exercice de confinement.

## **Les Nouillers,**

Une alerte incendie a été faite le jeudi 06 octobre Nous avons mis moins d'une minute pour nous mettre tous en sécurité. Personne n'était averti de l'exercice, à par la classe des TPS-PS-MS (quelques minutes avant l'alerte)  
Toutes les classes sont sorties en ordre.

Pour l'alerte intrusion, nous n'en avons pas encore réalisée, cependant nous y travaillons régulièrement avec des petits jeux et entraînements, nous mettrons en place l'exercice lorsque nous sentirons les enfants prêts et sereins.

Le PPMS Alerte Attentat-Intrusion n'ayant pas pu être fait en 1<sup>ère</sup> période, il sera fait d'ici Noël.

### **9- Travaux réalisés et à venir :**

Ce n'est pas pour « passer de la pommade » à nos élus mais merci encore pour votre réactivité et l'investissement important qui est mis pour les écoles et les enfants de nos communes.

## **Les Nouillers,**

Outres les nombreux travaux de réaménagement effectués par notre cantonnier, nous avons depuis peu un relais internet installé pour que la garderie et la classe des CP-CE1 puissent avoir internet. Un vidéoprojecteur a été installé au plafond de la classe des CP-CE1.

Les travaux pour le dortoir sont prévus pour février avec une livraison pour la rentrée prochaine.

## **Archingeay,**

### **Réalisés :**

Nous en parlions lors du dernier conseil de RPi, mais nous avons réceptionné et mis en place les nouveaux meubles afin de permettre plus de mobilité dans les classes (classe flexible) :

La mairie d'Archingeay a débloqué 3500€ pour ce projet.

- 4 chaises à roulettes
- 10 chaises empilables.
- 4 tabourets dynamiques
- 10 tables individuelles à roulettes.

A cela, on ajoute un nouveau banc et un nouveau fauteuil de direction.

De la peinture pour refaire les lignes extérieures et aussi régulièrement de petites réparations comme des néons arrivés en fin de vie.

Une nouvelle boîte aux lettres, une porte pour le local sport et la réparation de la serrure du panneau d'affichage extérieur pour la mise en avant des manifestations APE.

**A venir :** en lien avec les ateliers méridiens, mais de nouveaux panneaux d'indication (classe et lieux de l'école) ainsi que le panneau de règles de vie vont être refaits. En plus, d'être un travail civique, c'est aussi l'occasion pour les enfants d'apprendre des notions sur le dessin, outil décoratif mais aussi de communication.

### **12- Finances : Bilan coopérative scolaire.**

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique et qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l'APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des **Nouillers** s'élève à **1300 euros** à la date du 31/10/2021. Nous avons du investir dans du matériel adapté pour des élèves à besoin très particuliers.

La coopérative de l'école **d'Archingeay** s'élève à **3578,99 euros** à la date du 07/11/2021.

Dès cette année, l'école d'Archingeay va commencer un petit peu à économiser dans l'objectif de financer la classe découverte qui aura lieu l'année prochaine.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

### 13- Bilan des projets et des manifestations réalisés.

Le marché d'automne a pu se maintenir, un moment de partage entre les parents et les enseignants, pour un bénéfice d'environ 515 euros (buvette et vente de légumes)

Il y a eu une vente de pizzas pour 180 euros de bénéfice.

La soirée de Noël aura lieu le 9/12/2022.

L'APE organise aussi une vente de chocolats de Noël.

Un loto devrait s'organiser le 13 février.

Le Trail du Bois Charmant aura lieu le 5 février 2023 : cette année 2 parcours (10 km et 20 km) et il comptera pour le challenge trail départemental.

#### **Archingeay**

- 10 séances de **piscine** : Classe de CE2/CM1 de M. Yonnet et Mme Léchevin.

Comme chaque année, nous avons la chance que nos élèves puissent avoir un cycle complet natation et ainsi ils peuvent passer le pass nautique (indispensable pour participer à des activités aquatiques tel que le canoë ou la voile) et aussi le savoir nager (ASNS).

Cela se passe à Atlantys à Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par la CDC.

- **Sortie aux éoliennes** : pour les CE2-CM1 de M. Yonnet et les CM2 de M. Desrentes.

- **Projet « classe dehors »** pour les CE2-CM1 de M. Yonnet (les lundis après-midis) : la classe de M. Yonnet apprend différemment et dans un univers différent des murs de l'école. Les élèves seront amenés à se déplacer vers les bois des vergnes, le parc de La Mairie, les chaumes de Séchebec, le lavoir des Moutons,... pour y faire classe autrement.

Ce sera aussi lors de ces après-midis, que des rencontres seront organisés avec des professionnels comme une apicultrice, etc...

Des projets sont en étude notamment avec environnement 17 et vous seront exposés lors des prochains conseils.

#### **Les Nouillers**

- Les 4 classes de l'école de Les Nouillers se sont rendues à Fenioux chez un viticulteur pour vendanger. Nous avons été encore une fois très bien accueilli, avec des professionnels très envious de partager leurs savoirs et leur passion.

### 14- Les sorties et projets à venir.

#### **Les Nouillers**

La classe des TPS-PS-MS commence l'école du dehors cette semaine.

La classe des TPS-PS-MS va utiliser l'offre des TER de la Nouvelle Aquitaine pour se rendre à Bordeaux pour visiter la ville et l'exposition des bassins des lumières sur Cézanne et Kandisky.

La classe des MS-GS va faire de même pour se rendre à l'aquarium de La Rochelle.

Les deux classes de maternelle se rendront à Port des Barques et sur l'île Madame.

La classe des TPS-PS-MS participe à « maternelle au cinéma » et iront voir des courts métrages : L'Odysée de Choum et Jeux d'images

#### **Archingeay**

« Ecole et cinéma » : **Pour les deux classes de CE2/CM1.** Mon voisin Totoro, Billy Elliot et Le chien jaune de Mongolie. Ces séances se feront en partenariat avec le cinéma de Tonnay-Boutonne.

#### **Archingeay, Voici les sorties d'ores et déjà programmés.**

- 28 Novembre : CM2 : Rallye avec le collège de St Savinien et les écoles du secteur  
CE2-CM1 (M. Yonnet) : Orientation et étude de l'environnement des marais.
- 23 (ou 24) février : **Sortie Théâtre à Saintes** : Sortie Théâtre pour Les CE2/CM1 de Mme Léchevin
- Printemps : **Voile** : Les CM2, effectueront un stage de 4 jours de canoë (lieu exact à définir).
- L'exposition « **10/13 Moi, jeune Citoyen** » : date à définir

## **Pour les 2 écoles**

**Mars : Cross** : cette année nous espérons pouvoir réorganiser le CROSS à Tonnay-Boutonne qui réunit plusieurs écoles du secteur.

Avril (veille des vacances) : **Carnaval**.

▪ 10 séances de **piscine** :

Archingeay (CM2): du 06/12/21 au 10/03/22

Les Nouillers : du 21/03/22 au 16/06/22 : GS/CP/CE1

### **15- Questions et informations diverses.**

**M. Tessier interroge la mairie quant à la quantité de nourriture donnée aux enfants à l'école.**

**Il explique que son enfant en CP se plaint d'avoir faim, et qu'on lui sert que des moitiés de viande ou poisson.**

Mme Ansel, la chargée des écoles de Les Nouillers, explique qu'effectivement de petites quantités sont servies aux enfants en premier, puis qu'ils sont servis (2 ou 3 fois) en fonction des besoins des uns et des autres.

**M. Tessier fait remonter une inquiétude sur la circulation devant l'école d'Archingeay lors de la sortie des classes mais surtout le matin lors de la rentrée des classes.**

La circulation n'est pas fluide du fait notamment que le bus stationne une dizaine de minutes devant l'école.

Il arrive fréquemment que l'incivilité de certains automobilistes, excédés d'avoir été gênés, ralentis dans leur parcours, mettent en danger les enfants bien que ces derniers traversent sur le passage piéton.

Il demande ce qui pourrait être fait pour envisager cela.

M. Yonnet, lui répond, qu'une demande (toujours en cours d'étude) a déjà été faite il y a plusieurs années auprès du département, (nous l'avons déjà évoqué dans des précédents conseils de RPi), que le passage piéton soit décalé devant le portail et que le bus stationne 30 mètres en amont.

Mais cela ne réglera pas le comportement dangereux de certains automobilistes.

Quelles solutions :

- Mettre une personne en gilet réfléchissant au niveau du passage piéton (10 minutes matin et soir).
- Personnel communal ou parents bénévoles (faire un planning en amont).

Mme Rumberger prend note de cette inquiétude et en discutera avec l'équipe municipale.

**Fin de séance à 20h15.**